



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT81373-C199648**

2. Nom et adresse de l'opérateur

PEPINIERE GRANGE SEBASTIEN
400A Chemin du Planas
30380 ST CRISTOL LES ALES

Activité principale: **PRODUCTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche
9 cours du Triangle
92937 Paris-la-Défense CEDEX
FR-BIO-10

4. Catégories de produits/activité

Fruits à noyaux

Pêche, poire, prune, cerise, kaki, figue, abricot, amande, néflier, pomme
Verger conservatoire

Plants à repiquer, pépinières

Abricotiers, amandiers, cerisiers, cognassiers, figuiers, grenadiers, mûriers,
nashis, néfliers, noisetiers, noyers, pêchers, plaqueminiens (kakis), poiriers,
pommiers; pruniers, petits fruits (groseilliers, caseille, cassissiers)
vergers conservatoire, vergers donneur de greffons : Cerisiers, muriers,
poiriers, pommiers, noyers, pommiers, pêchers, abricotiers, figuiers, pruniers,
nashis, grenadiers, amandiers, noisetiers, kakis, asiminiers, azéroliers,
néfliers

Prairies permanentes

Plants à repiquer, pépinières

Abricotiers, amandiers, cerisiers, cognassiers, figuiers, grenadiers, mûriers,
nashis, néfliers, noisetiers, noyers, pêchers, plaqueminiens (kakis), poiriers,
pommiers; pruniers, petits fruits (groseilliers, caseille, cassissiers)

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Produit en Conversion

6. Période de validité : Du 14/05/2020 au 31/12/2021

7. Date de contrôle: 08/09/2020

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à producteurbio@bureauveritas.com.

Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Oui

Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non

Paris La Défense, le : 17/09/2020
Pour le Président, Laurent Croguennec

